

Risques et enjeux de la justice prédictive

Sous la direction de Emmanuel ROUX (EA7352 CHROME-UNIMES), Guillaume ZAMBRANO (EA7352 CHROME-UNIMES) et Camille DELRAN (SCP DELRAN BARGETON-DYENS SERGENT ALCALDE)

"Quelles sont mes chances d'obtenir gain de cause dans cette affaire ?" Lorsque les clients poussent la porte d'un cabinet d'avocat, ils recherchent un conseil, l'avis d'un professionnel sur le litige auquel ils sont confrontés, mais surtout la réponse à cette question. La connaissance des chances de gain est primordiale afin de déterminer l'opportunité d'ester en justice. En effet, engager une procédure représente un coût certain qui s'avère inutile lorsque les chances de gains sont résiduelles. Les avocats estiment quotidiennement l'issue d'un procès potentiel. Afin de réaliser ces estimations ils s'appuient sur leurs expériences professionnelles, personnelles ainsi que leurs connaissances des juridictions, de la jurisprudence en la matière, qu'ils ont acquises tout au long de leurs carrières. Elles sont donc empiriques et ne reflètent pas une réalité tangible et vérifiable. À l'heure du développement de l'intelligence artificielle et de la multiplication des outils informatiques, l'absence de données concrètes est incohérente. Sachant que la prédiction du résultat d'une procédure n'est plus une utopie, l'impossibilité d'annoncer le résultat probable d'une procédure au regard des décisions déjà rendues semble absurde. Des travaux de recherches en la matière apparaissent opportuns afin de définir les risques et les enjeux de la justice prédictive et trancher le débat sur la pertinence de son utilisation.